

**Suivi et évaluation**

**Commission 2**

Version 08/10/2007

**Introduction – Pourquoi cet exercice ?**

L'ARE veut pouvoir rendre service à ses membres de la meilleure façon possible, et s'assurer que nous satisfaisons vos besoins et vos demandes.

Suite à la restructuration de l'ARE en 2006, un nouveau Comité permanent « Suivi et Evaluation » a été créé. Le but de cet organe est de suivre les activités de l'ARE et d'identifier les moyens d'améliorer son fonctionnement, son impact et le nombre de ses adhérents.

Au cours de la réunion du 7 mai à Hamar (NO), il a été décidé que la Commission 2 et l'équipe Jeunesse de l'ARE seraient suivies et évaluées durant le second semestre de l'année 2007.

**Fonctionnement**

Le but de cet exercice est d'avoir une discussion ouverte sur le travail de la Commission et de se mettre d'accord sur la manière dont tous les membres de la Commission peuvent améliorer nos activités et notre impact. Les résultats seront communiqués au Comité Permanent « Suivi et Evaluation » et à l'Assemblée Générale de l'ARE tenue à Udine (I) en novembre 2007.

Vous trouverez ci-dessous une liste des sujets ainsi que quelques questions pour vous guider en préparation de la session plénière de la Commission le 23 octobre aux Açores (P). À la fin de ce document, en Annexe 1, vous pourrez également trouver des informations sur la structure et les ressources de la Commission afin de vous aider dans votre évaluation.

Un débat ouvert sera tenu au cours de la conférence entre les participants.

Si vous souhaitez que d'autres sujets soient discutés, ou si vous voulez soumettre votre opinion par écrit, veuillez s'il vous plaît contacter le Secrétariat de la Commission 2 ([c.meschede@aer.eu](mailto:c.meschede@aer.eu))

---

**Sujets**

1. Structure de la Commission (réseaux, thèmes, projets)

Approuvez vous la structure actuelle de la Commission, qui met l'accent sur des réseaux plutôt que sur des sous-comités ?

Pensez-vous que le nombre de réseaux et de thèmes couverts est : suffisant, trop important, trop restreint ?

## 2. Les membres de la Commission :

Comment attirer de nouveaux membres à la Commission et à l'ARE ? Pour quelles raisons certains pays ne sont-ils pas représentés / sont-ils sur-représentés au sein de la Commission ?

## 3. Evènements de la Commission (sessions plénières, conférences, séminaires)

Comment améliorer la qualité et l'impact des évènements de la Commission ?

Comment améliorer la façon dont ces évènements sont organisés ?

Ces évènements sont-ils suffisamment nombreux / trop nombreux / pas assez nombreux ?

## 4. Projets en cours

De quelle façon l'ARE peut-elle aider les régions-membres à initier et à conduire des projets ?

Comment impliquer plus de régions dans les projets ?

Réalisons-nous assez / trop / trop peu de projets au sein de la Commission ?

Comment les régions peuvent-elles tirer le meilleur profit des résultats des projets ?

## 5. Travail de promotion de la Commission 2 (campagnes de lobbying, promotion des positions et déclarations)

Le nombre de campagnes de promotion menées dans la Commission 2 est-il suffisant / trop important / insuffisant ?

Comment maximiser l'impact de notre travail ?

Comment améliorer nos relations avec les institutions externes (Commission Européenne, Comité des Régions, Membres du Parlement Européen) ?

## 6. Dissémination de l'information à nos membres (site web, emails, newsletters)

Recevez-vous assez / trop / trop peu d'information concernant le travail de la Commission ?

Comment pouvons-nous améliorer la communication entre les membres / entre les membres et le Secrétariat ?

**D'une manière générale, quelle est votre évaluation de la Commission 2 ?  
Y a-t-il d'autres points que vous aimeriez soulever ?**

*LK&OG, octobre 2007*

## ANNEXE I

### Informations générales sur la Commission 2

#### Structure de la Commission 2

5 réseaux :

- Prévenir les effets nuisibles de l'alcool
- Répondre aux défis démographiques (ALIVE)
- Egalité des sexes
- Plans d'urgence
- [E-s@nté](#)

5 projets :

- Des évaluations par les pairs sur la prévention des effets nuisibles de l'alcool (Programme Européen de Santé Publique) – projet conduit par le Secrétariat de l'ARE avec une contribution de Jönköping (S) pour le contenu
- Plans d'urgence : discussion sur un projet mené par l'ARE dans le cadre d'Interreg IVC
- E-santé : discussion de la participation de l'ARE à un réseau thématique sur l'interopérabilité de l'e-santé dans le cadre du Programme d'appui stratégique en matière de TIC
- Prévenir la violence conjugale – co-financé dans le cadre de DAPHNE II – projet mené par Värmland (S)
- Changements démographiques & Vieillessement actif – projet mené par Västerbotten (S)

#### Budget de la Commission 2 :

29 000 euros par an pour les activités de la Commission (principalement utilisé pour les arrangements techniques des conférences de la Commission – interprétariat, équipement technique) + 8 000 euros pour le réseau sur l'égalité des sexes + 11 000 euros de co-financement pour le projet Alcool.

#### Evènements de la Commission 2 (par an) :

- 2 sessions plénières + séminaire/conférence
- réunions des réseaux à l'occasion de la session plénière de la Commission
- réunions ad hoc des réseaux / séminaires thématiques ad hoc liés aux activités des réseaux

#### Personnel du Secrétariat de la Commission 2 :

- 1 Senior Policy Co-ordinator – plein-temps
- 1 Junior Policy Co-ordinator – temps partiel 80%
- 1 Chargé de mission (basé à Bruxelles) – détaché par la région Wallonie (B)